



Quand la violence conjugale est **au cœur** de la vie de l'enfant

BILAN DES DIRECTRICES
ET DIRECTEURS DE
LA PROTECTION DE LA
JEUNESSE / DIRECTRICES
ET DIRECTEURS
PROVINCIAUX
2024

Quand la violence conjugale est au **cœur** de la vie de l'enfant

- Les enfants sont victimes de cette violence même sans y être exposés directement ;
- La violence conjugale est une violence genrée, majoritairement infligée aux femmes par des hommes ;
- La violence conjugale implique une dynamique de contrôle ou de domination parfois insidieuse qui rend les rapports inégaux entre les partenaires ;



- Il importe de distinguer violence conjugale et conflit entre conjoints ou ex-conjoints ;
- La séparation ne met pas fin à la violence conjugale et peut même l'exacerber ;
- La responsabilité de la violence conjugale et ses conséquences doivent être attribuées au parent violent ;
- Le parent victime de violence ne doit en aucun cas être tenu responsable de la situation de violence conjugale et de ses conséquences



Données
provinciales



17 193

signalements reçus
pour motif
d'exposition à
la violence conjugale



134 871

Signalements traités

42 378

Signalements retenus



ENFANTS DONT LA SITUATION A ÉTÉ PRISE EN CHARGE PAR LE DPJ



50 % négligence et risque
sérieux de négligence

20 % mauvais traitement
psychologiques

12 % abus physique ou
sérieusement à risque de l'être

51,4 %

**des enfants
pris en charge
par les DPJ
vivaient dans
leur milieu familial**



Données de Chaudière-Appalaches



345

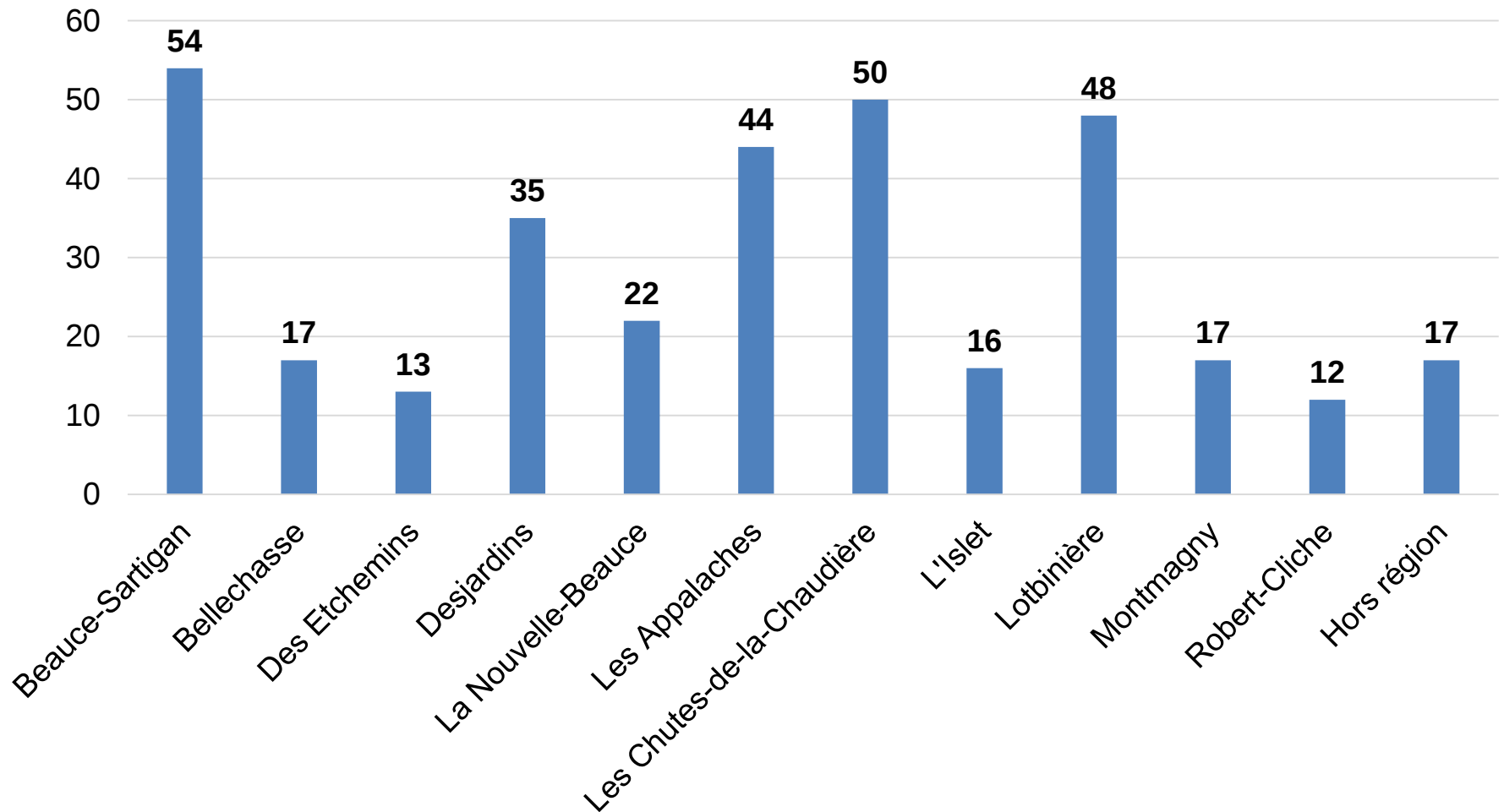
**Signalements
retenus
pour motif
d'exposition à
la violence
conjugale**



Exposition à la violence conjugale 2023-2024

Chaudière-Appalaches

Total : 345





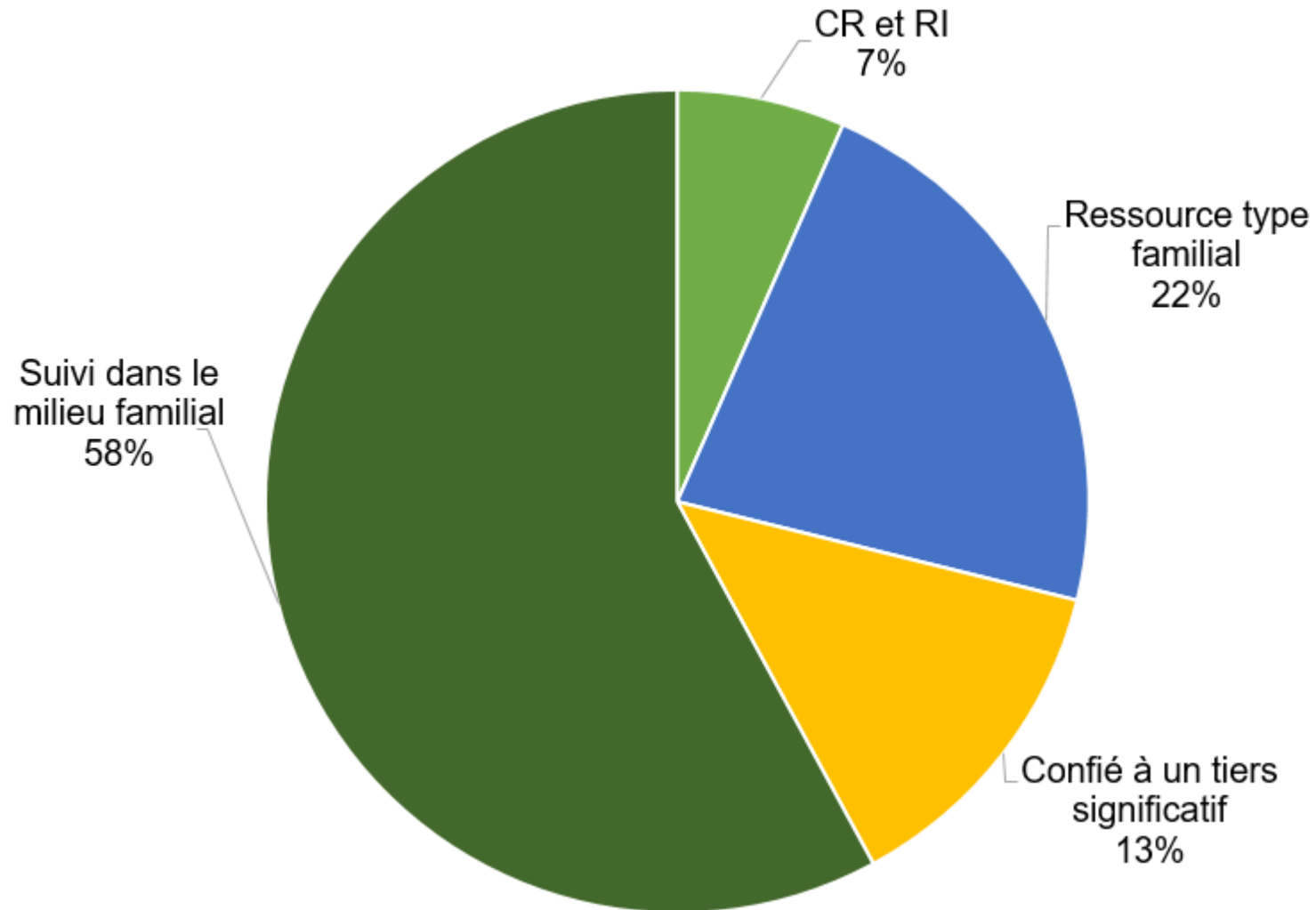
57,9 %

**des enfants pris en
charge par la DPJ de
Chaudière-Appalaches
sont demeurés dans leur
milieu familial**

Milieu de vie des enfants dont la situation est prise en charge par le DPJ

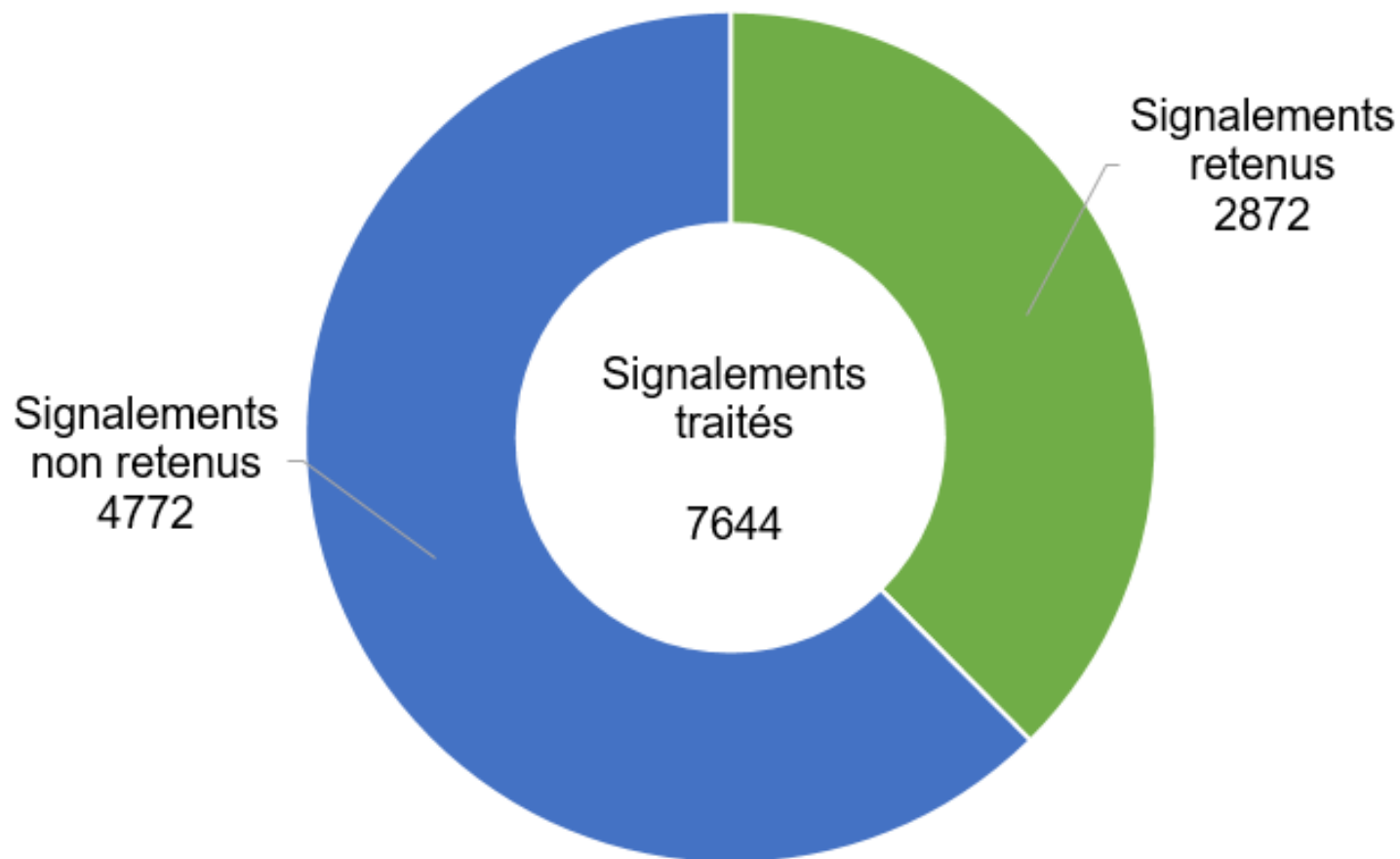
au 31 mars 2024

Chaudière- Appalaches



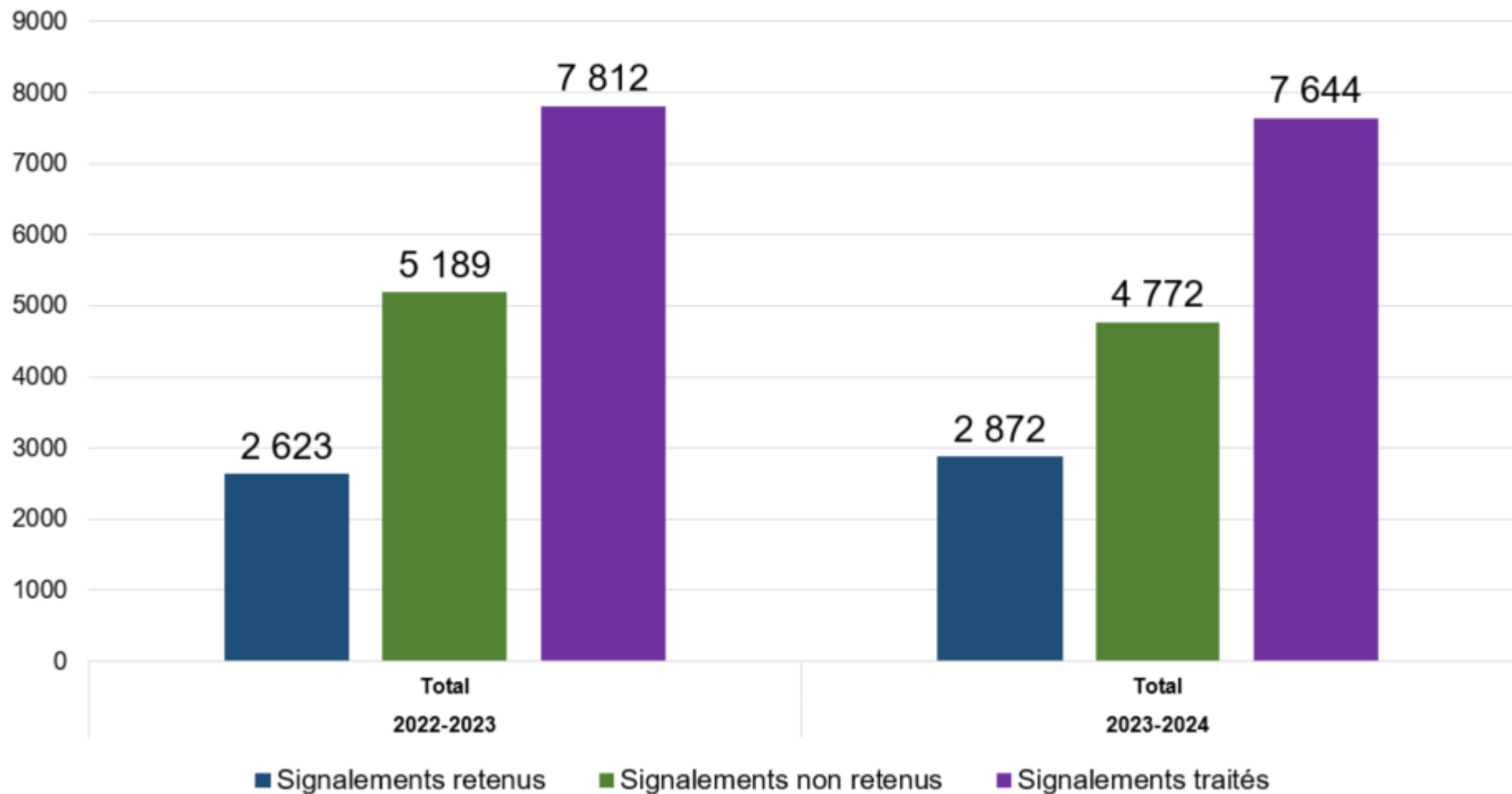
Signalements 2023-2024

Chaudière-Appalaches



Comparatif 2022-2023 versus 2023-2024

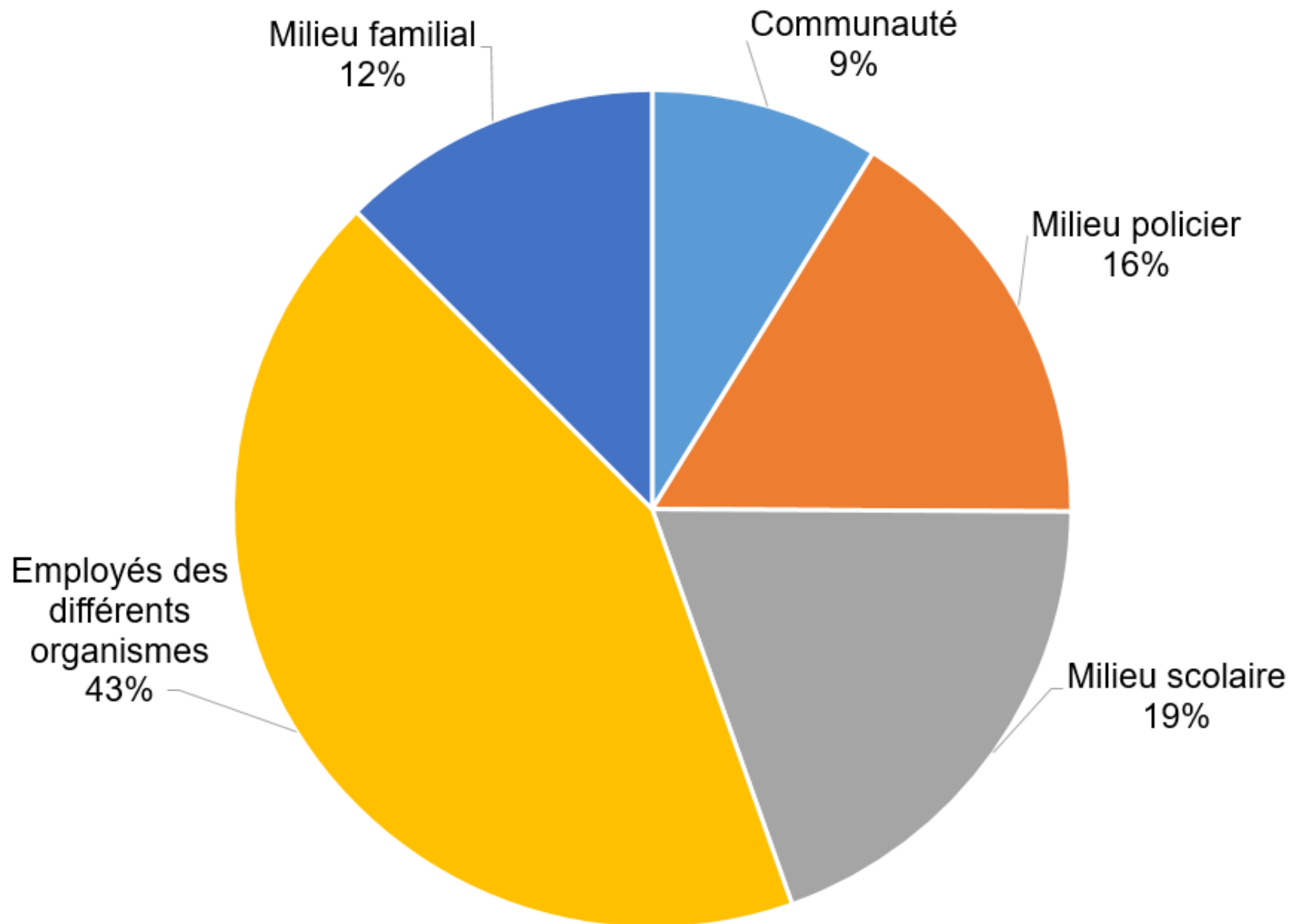
Chaudière-Appalaches



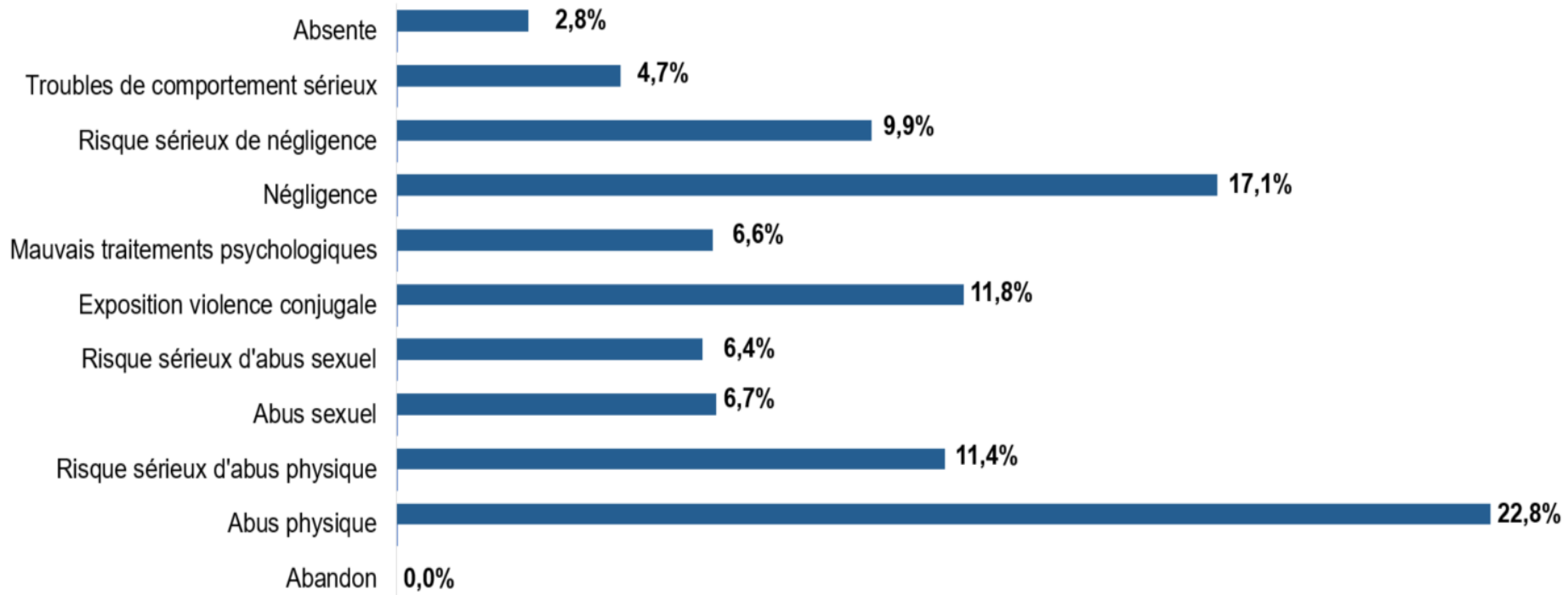
Diminution de 2,15%

Provenance des signalements traités de l'année 2023-2024

Chaudière-Appalaches



Signalements retenus par problématique CISSS Chaudière-Appalaches 2023-2024



2 problématiques les plus retenues

Abus physiques et risque sérieux d'abus physique
(34,2%)

Négligence et risque sérieux de négligence (27%)



Données de la Capitale-Nationale

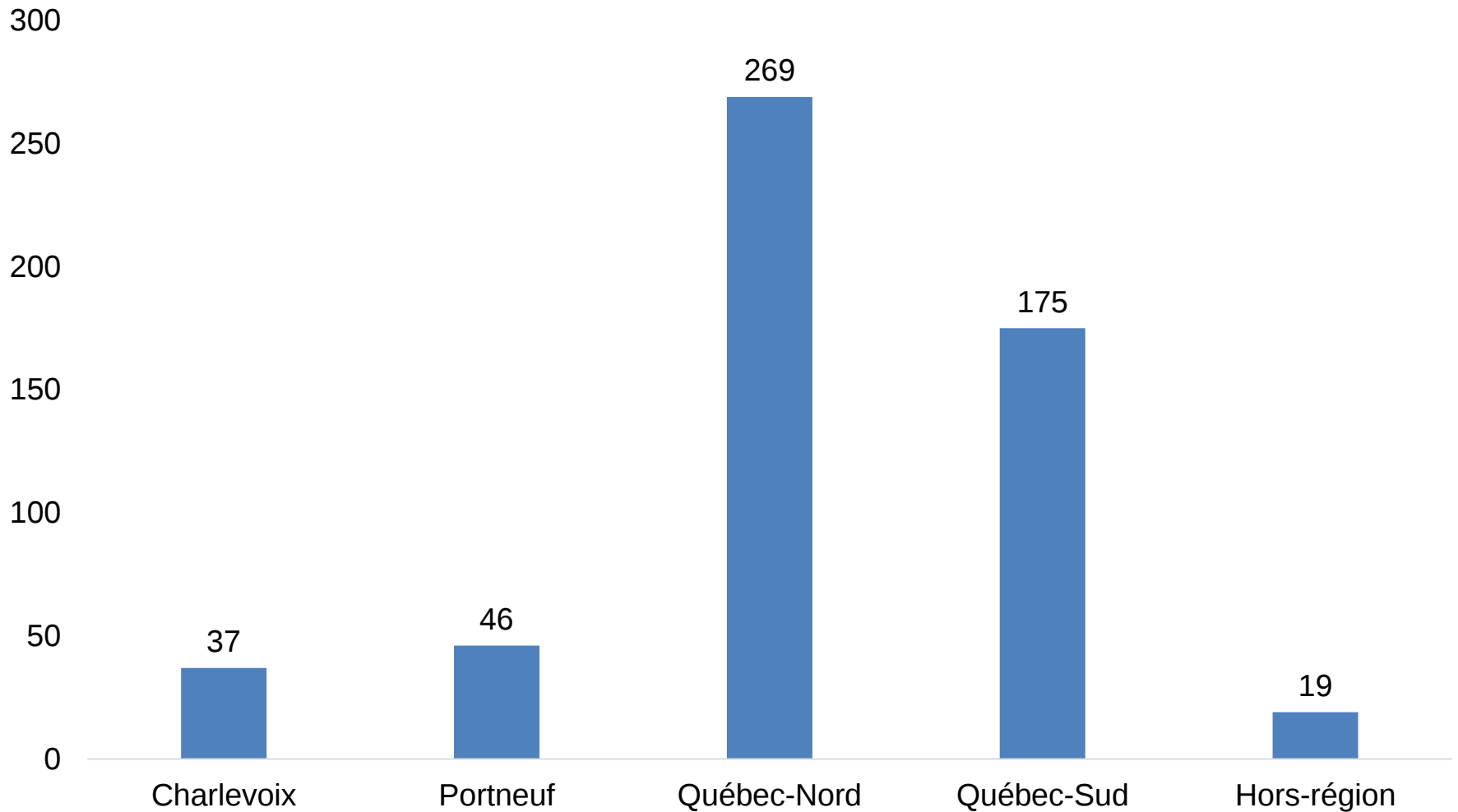
545

**Signalements
retenus
pour motif
d'exposition à
la violence
conjugale**



Exposition à la violence conjugale 2023-2024

Capitale-Nationale





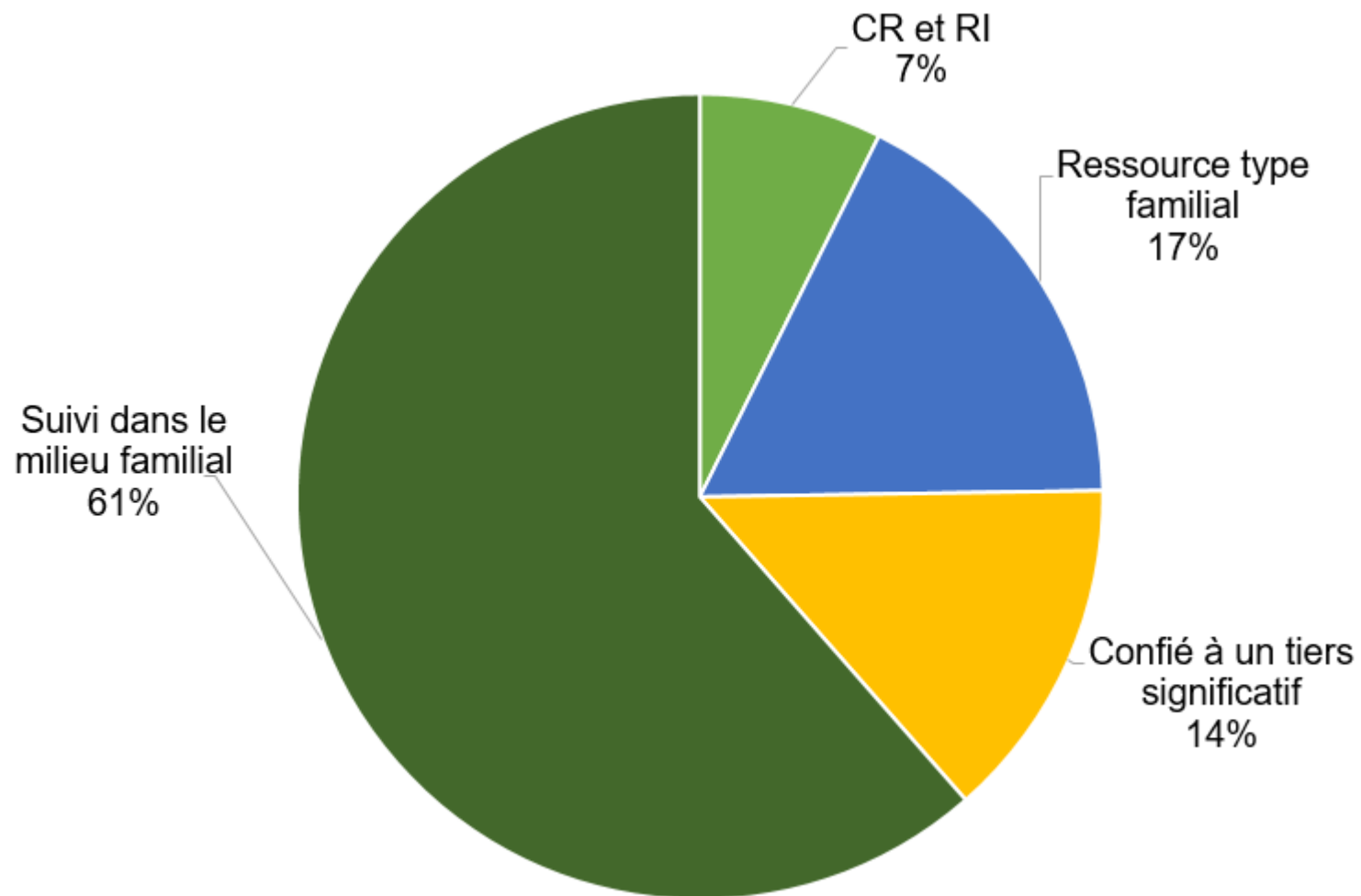
61,46 %

**des enfants pris en
charge par la DPJ de la
Capitale-Nationale sont
demeurés dans leur
milieu familial**

Milieu de vie des enfants dont la situation est prise en charge par le DPJ

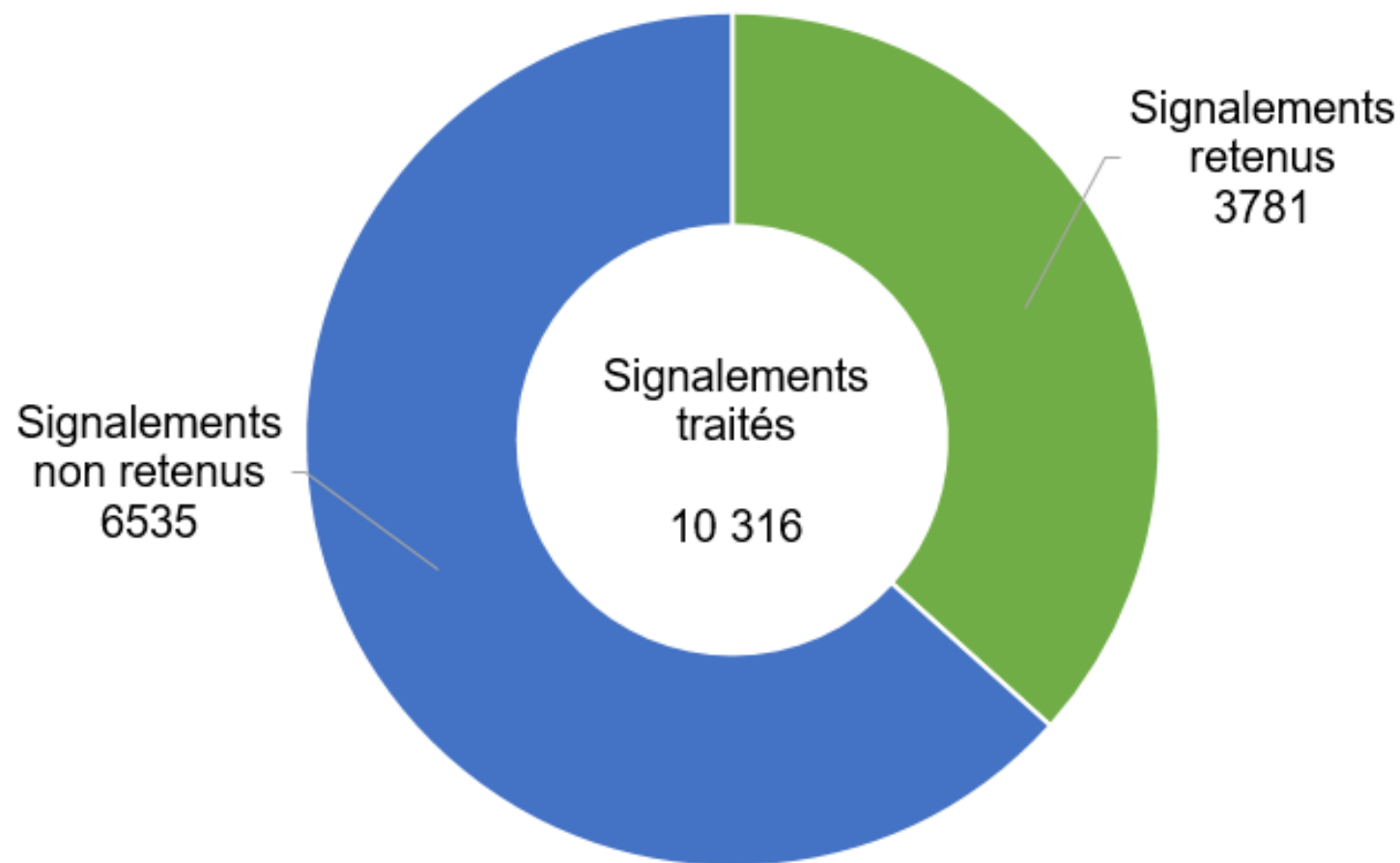
au 31 mars 2024

Capitale-Nationale



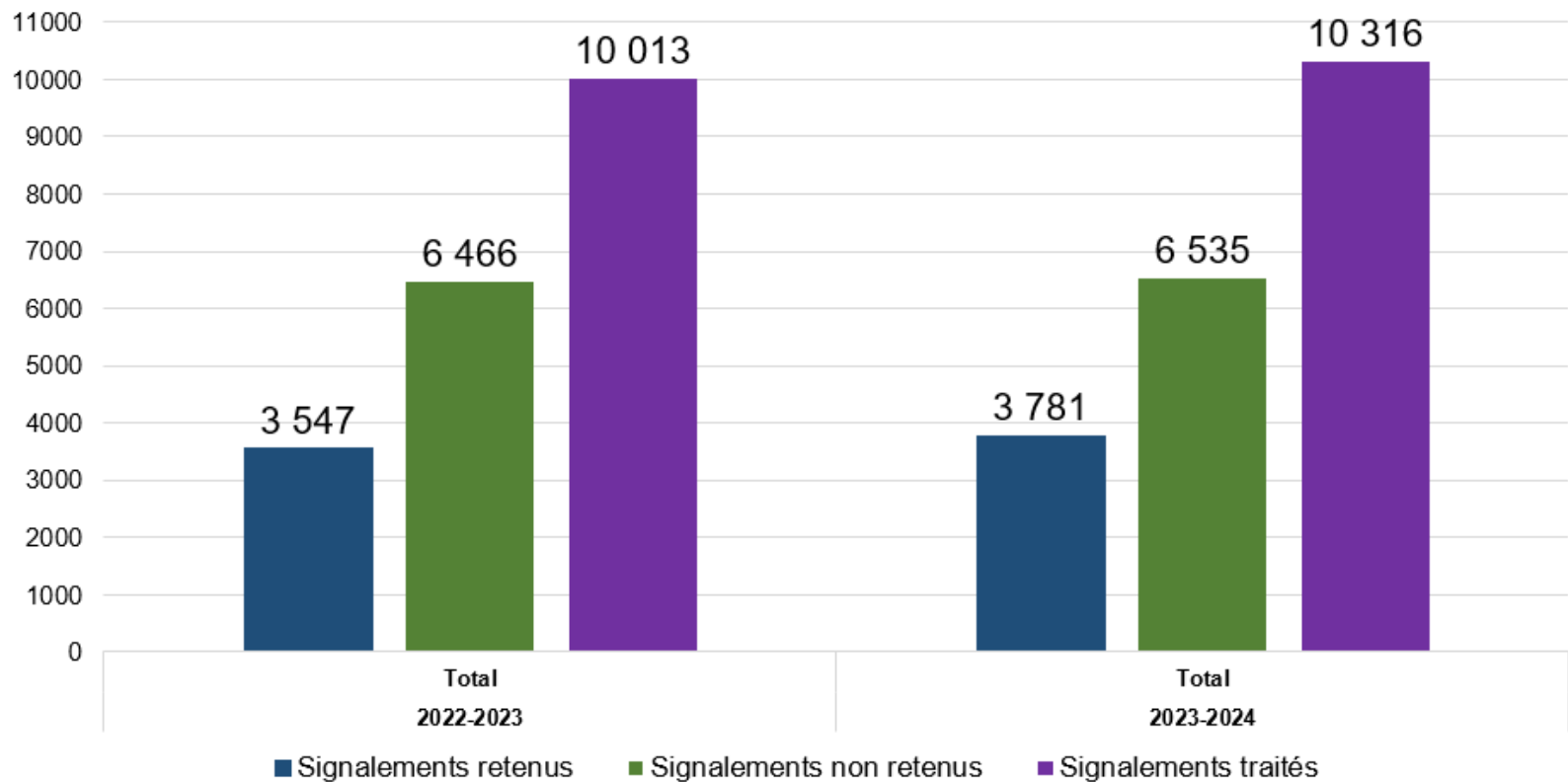
Signalements 2023-2024

Capitale-Nationale



Comparatif 2022-2023 versus 2023-2024

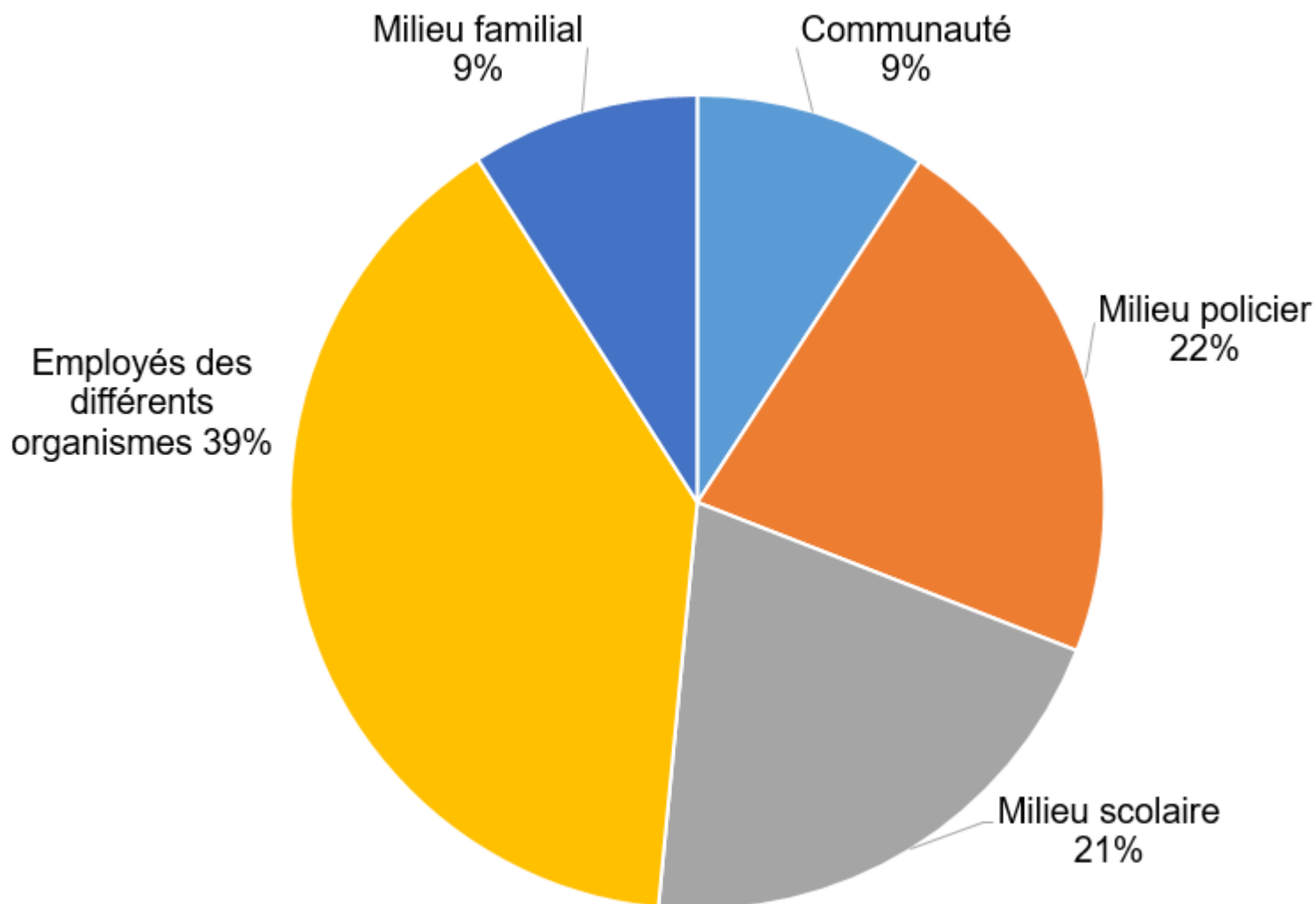
Capitale-Nationale



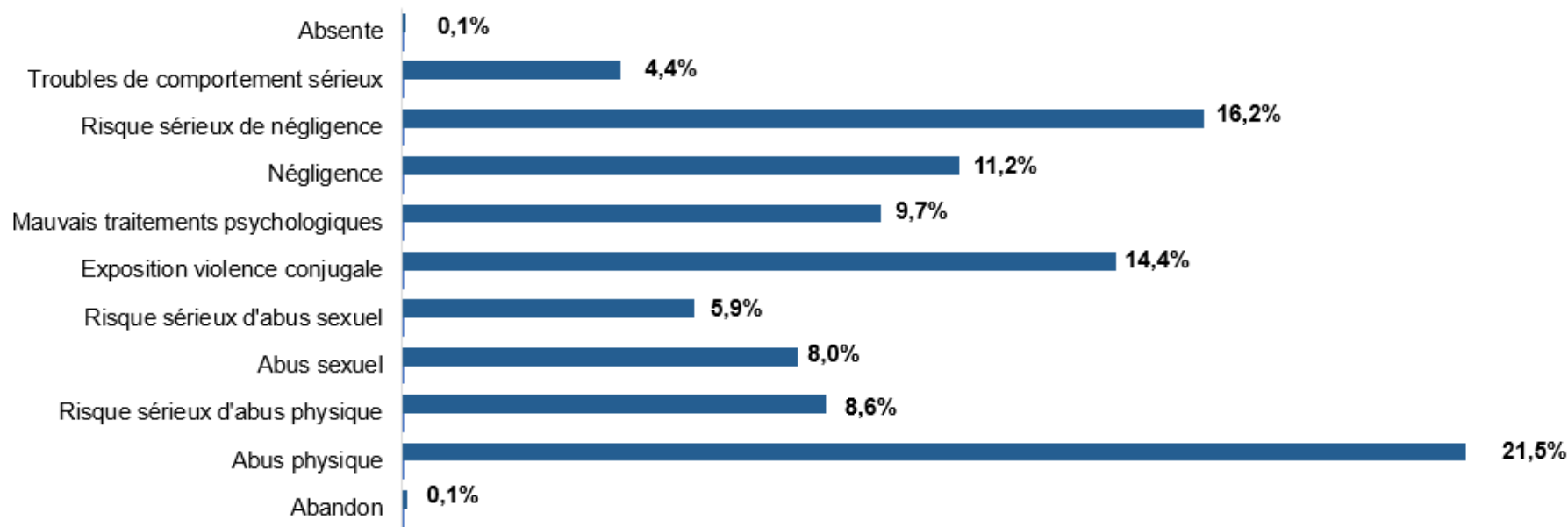
Augmentation de 3,03%

Provenance des signalements traités de l'année 2023-2024

Capitale-Nationale



Signalements retenus par problématique CIUSSS de la Capitale-Nationale 2023-2024



2 problématiques les plus retenues

Abus physiques et risque sérieux d'abus physique
(30,1%)

Négligence et risque sérieux de négligence (27,4%)

Violence conjugale

- Collaboration avec les partenaires en violence conjugale;
- Formation du personnel pour la détection de la violence conjugale;
- Milieu de vie des enfants exposé à la violence conjugale.



Questions?

